

ETERVILLE

FOIRE AUX GRENIERS

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017
de 6h30 à 18h00

✓ Organisée par l'APEE (Association de Parents d'Elèves d'Eterville) pour aider au financement des sorties scolaires de tous les enfants de l'école primaire et maternelle

✓ **4 € le mètre linéaire, 14 € les 5 mètres**

✓ Buvette et Restauration sur place

✓ Renseignements :



06 81 91 45 28

apeeterville@gmail.com

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

MODALITES D'INSCRIPTION :

Avant le 4 septembre 2017

Adresser à APEE, chez Cindy CAILLOT, 8 Rue du Jardin Barbet, 14 930 Eterville

- l'attestation-inscription ci-dessous dûment complétée
- la photocopie recto-verso de la pièce d'identité
- le règlement par chèque à l'ordre de l'APEE

Après le 4 septembre 2017, et en fonction des places disponibles, l'Attestation-Inscription sera remplie sur place le 10 Septembre 2017 à 8h30, au tarif de 5 € le mètre linéaire. Prévoir la photocopie de votre pièce d'identité.

ATTESTATION – INSCRIPTION Foire aux Greniers

se déroulant le Dimanche 10 Septembre 2017, Place de la Ferme à ETERVILLE

Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Né(e) le à Département

Adresse :

CP : Ville :

N° de téléphone :

E. Mail (obligatoire):

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par
(photocopie recto-verso à joindre obligatoirement à ce bulletin)

Numéro d'immatriculation de mon véhicule :

Type de véhicule restant sur l'emplacement (*entourer votre choix*):

Voiture ou camionnette (5 mètres minimum)

Voiture + remorque ou camion (7 mètres minimum)

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e)
- Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)
- Avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur disponible sur internet <http://www.mairie-eterville.fr/>, sur simple demande par mail ou sur place.

Fait à le

Signature :

Nombre de mètres linéaires : x 4.00 € =

Nombre de forfait 5 Mètres x 14.00 € =

TOTAL du règlement =

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation. Pour les sociétés et associations, prendre contact avec l'APEE (apeeterville@gmail.com)